



BARREAU DE QUÉBEC

FAIRE AFFAIRES en France

LE MERCREDI 20 JUIN 2018

12 h à 14 h

Auditorium Jean-Paul-Tardif, Pavillon La Laurentienne,
Université Laval
1030, avenue du séminaire, Québec (Québec), G1V 0A6

Dans le cadre du jumelage entre les Barreaux de Québec et de Bordeaux, les conférenciers bordelais présenteront les aspects légaux de certains enjeux entourant la réalisation d'un projet d'affaires en France. Seront notamment abordés les thèmes de l'implantation juridique, de la fiscalité, ainsi que des règles en matière d'immigration dans un tel contexte.

La présentation sera illustrée d'exemples en lien avec des secteurs d'activités porteurs dans la région de Bordeaux, tels que l'industrie du tertiaire, viticole et des nouvelles technologies.

Un repas (boîte à lunch) sera servi au cours de la conférence.

*Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire pour une durée de **2 heures**.*



BARREAU DE QUÉBEC

FAIRE AFFAIRES en France

Formulaire d'inscription

Nom :

*Prière de vous inscrire avant le
11 juin 2018 —Aucun
remboursement après cette
date.*

Bureau :

*En cas de remboursement, des
frais d'administration
s'appliquent.*

Courriel :

Frais d'inscription :

Membres du Barreau de Québec :
30 \$ + 1,50 \$ TPS + 2,99 \$ TVQ = 34,49 \$

Non-membre du Barreau de Québec :
40 \$ + 2,00 \$ TPS + 3,99 \$ TVQ = 45,99 \$

TPS : 10677 3328 TVQ : 1006295875

Paiement :

Chèque (à l'ordre du Barreau de Québec)

Par carte de crédit

(Veuillez vous inscrire et payer en ligne au
www.barreaudequebec.ca)

**Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Julie Trottier,
*responsable de la formation***

Palais de justice de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, bureau RC-21
Québec (Québec) G1K 8K6

Téléphone: 418.529.0301 poste 25 | Télécopie: 418.522.4560
formation@barreaudequebec.ca | Casier 1